

UN GESTE SIMPLE ET UTILE

Grâce à votre geste, le broyat issu de votre sapin sera réutilisé pour le paillage des espaces verts communaux, évitant ainsi l'implantation d'herbes indésirables. Ce système présente aussi l'avantage d'enrichir le sol et freiner l'évaporation de l'eau.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LÈZE ARIÈGE